



Par SDE

Le 13 juillet 2026

Me Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

16^e étage

1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

OBJET : Demande du Distributeur de modifications aux conditions de service
Votre dossier : R-4316-2025
Notre dossier : LTG08270 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur), dépose une version révisée des pièces HQD-3, Document 1.1, HQD-3, Document 1.2 et de la liste des pièces.

En effet, le Distributeur avait omis de retirer, à l'annexe 1, la puce référant à « Tout autre renseignement prévu aux exigences techniques applicables ». Une modification est également apportée à l'article 2.1 de la version anglaise afin d'être conforme au texte français.

Finalement, le Distributeur constate que les prix du tableau B.5 (Travaux de sécurisation du réseau à la demande du client) n'avaient pas été indexés. Il a corrigé cette situation.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/jg

p.j.